

FRANÇOIS-XAVIER DE GUIBERT

ACADÉMIE D'ÉDUCATION  
ET D'ÉTUDES SOCIALES

NICOLAS AUMONIER - JACQUES BICHOT  
JEAN-PHILIPPE CHAUVEAU - JEAN-CHRISTOPHE CHAUVIN  
FRANÇOIS CONTENT - EMMANUEL LAFONT - LUC MATHIEU  
JOSEPH THOUVENEL - JEROME VIGNON

Le visage  
des pauvres

# Le visage des pauvres

AES

5, rue Las Cases - 75007 PARIS

[www.aes-france.org](http://www.aes-france.org)

[contact@aes-france.org](mailto:contact@aes-france.org)

*La mort, un temps à vivre*, François-Xavier de Guibert, 2015.

*Pour une société plus humaine*, François-Xavier de Guibert, 2014.

*La famille, un atout pour la société*, François-Xavier de Guibert, 2013.

*À la recherche d'une éthique universelle*, François-Xavier de Guibert, 2012.

*Qu'est-ce que la vérité ?*, Lethielleux, 2011.

*Qu'est-ce que l'homme ?*, François-Xavier de Guibert, 2010.

*L'homme et la nature*, François-Xavier de Guibert, 2009.

*Homme et femme Il les créa*, François-Xavier de Guibert, 2007.

*Immigration et bien commun*, François-Xavier de Guibert, 2007.

*Le travail, accomplissement ou servitude*, François-Xavier de Guibert, 2006.

*La transgression*, François-Xavier de Guibert, 2005.

*Un monde sans Dieu ?*, François-Xavier de Guibert, 2004.

*L'unité du genre humain: Donner une impulsion nouvelle*, AES 2003.

*Repenser l'Éducation nationale*, Bayard, octobre 2001.

*Au risque de la science : Les conséquences éducatives et sociales*, Fayard, Le Sarmant, novembre 2000.

*Questions pour le XXI<sup>e</sup> siècle ; Des Chrétiens s'interrogent*, Fayard, novembre 1999.

*La transmission entre les générations : Un enjeu de société*, Fayard, janvier 1999.

*La Vie intérieure : une nouvelle demande*, Fayard, mars 1998.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

qui rend cohérent le passage de l'éthique à la politique, de la politique à la cosmologie et de la cosmologie à la théologie. Notre tâche éthique consiste à nous conformer au bien objectif et à nous diviniser autant qu'il est possible, pour atteindre la stabilité cosmologique de la sphère des étoiles fixes.

Bien des années plus tard et en particulier en raison de renversements cosmologiques bien connus – Copernic, Galilée, Newton – le rapport au bien appelé bonheur est devenu une affaire subjective<sup>7</sup>. Dès lors, il n'est plus possible pour Kant de faire dépendre l'objectivité de la morale de quelque chose d'aussi subjectif que le bonheur. Il décide donc d'arrimer la morale à la notion de devoir, seul universalisable<sup>8</sup>. Est entièrement bonne une action qui peut être pensée sans contradiction comme universalisable. L'impératif catégorique du devoir est ce qui commande absolument et de manière inconditionnée ; il s'oppose aux impératifs hypothétiques qui ne prescrivent que de manière conditionnée (règles de l'habileté, conseils de la prudence). Par suite, lorsque nous agissons par pur devoir, nous sommes libres ; lorsque nous cédon à des causes sensibles ou à des intérêts, nous sommes contraints. La loi morale est donc ce qui nous révèle notre liberté et l'existence d'un règne des fins<sup>9</sup>. Agir par pur devoir, c'est-à-dire librement, c'est-à-dire par pure bonne volonté sont des expressions synonymes sous la plume de Kant. La forme de la loi morale est ce qui permet de la constituer comme objective, invariable. Le projet aristotélicien d'invariant moral demeure donc, mais se restreint à la forme de l'impératif éthique. Les adversaires de Kant lui objectent que sa doctrine a les mains pures, mais n'a pas de mains et que le fait de concevoir le bien comme pur respect de la loi morale reste purement formel et d'un maniement difficile<sup>10</sup>.

Pour ceux pour lesquels le concept de devoir n'éclaire pas suffisamment l'exigence éthique, seul importe dans celle-ci ce qui est réellement utile et procure le plus grand bonheur. Or puisque l'utilité est pour eux le principe du plus grand bonheur, ils affirment que les actions sont bonnes dans la mesure où elles tendent à accroître le bonheur, et mauvaises quand elles tendent à produire le contraire du bonheur. Le bonheur est pour eux le plaisir et l'absence de douleur, le malheur, douleur et privation de plaisir<sup>11</sup>. À la différence de Bentham et de son arithmétique des plaisirs exempts de douleur – plats ou déjà vertueux –, Mill remarque que les êtres humains ont des facultés plus élevées que les appétits animaux, qu'il existe pour eux des plaisirs plus désirables que d'autres, et qu'il convient, pour savoir lesquels, de s'en remettre aux personnes d'expérience. Sa théorie des plaisirs qualitatifs inclut l'idée de bonheur. Elle implique que l'idéal n'est pas le plus grand bonheur de l'agent lui-même, mais la plus grande somme de bonheur totalisée. Même s'il existe toutes sortes d'utilitarismes, toutes ont en commun de croire possible l'addition des plaisirs et des peines pour un agent, ou l'agrégation des préférences individuelles de plusieurs agents. Or cette addition, à plus forte raison cette agrégation, ne vont pas de soi. Douleur et plaisir peuvent coexister sans s'additionner ni se compenser. On peut goûter avec bonheur un grand vin sans cesser d'avoir mal au dos. Qu'une majorité soit satisfaite ne fait pas disparaître le mécontentement de la minorité. Maximiser le plaisir ou l'utilité sert d'approximation commode (la notion de bénéfices/risques dans l'expérimentation biomédicale), mais n'empêche pas l'utilitarisme d'être une doctrine réfutée. Satisfaire le plus grand nombre ne saurait constituer une exigence éthique indépassable.

## Conscience ou consensus ?

Comment faire pour savoir sur quels critères fonder l'exigence éthique et bien agir ? Les uns préfèrent s'en remettre à la voix de leur conscience, d'autres, à la construction d'un consensus à l'issue d'une discussion entre interlocuteurs d'avis très différents.

Pour les premiers, la conscience ressemble à une zone de stabilité sous-marine, en cas de tempête en surface, ou à une sorte d'abri anti-atomique. À l'écart des passions, celui qui rentre en soi-même (Socrate) voit tout de suite ce qu'il a mal fait et en éprouve du remords (le vol des poires dans *Les Confessions* de saint Augustin). Rousseau défend l'idée qu'il existe en nous une instance de jugement, intérieure, certes, mais entièrement objective, qui nous fait accéder à l'universel :

« Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience<sup>12</sup>. »

« Conscience ! conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre, juge infailible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu, c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions ; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe<sup>13</sup>. »

Les détracteurs de la conscience y voient une illusion, éventuellement entretenue par les théologiens pour nous

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Table des matières

Le visage des pauvres

L'impératif éthique

Nicolas Aumonier

Échange de vues

Comment Dieu traite les pauvres dans la Bible

Monseigneur Emmanuel Lafont

Échange de vues

De la pauvreté volontaire à la pauvreté évangélique :  
l'exemple de François d'Assise

Père Luc Mathieu, ofm

Échange de vues

Vivre et survivre quand on est pauvre

Jérôme Vignon

Échange de vues

Les manques de repères, la souffrance des familles

François Content

Échange de vues

Entre responsabilité et assistanat : l'exploitation des familles

Jacques Bichot

Échange de vues

« Elle regarde chacun comme une personne »

Père Jean-Philippe Chauveau, fsj

Échange de vues

Le rôle de l'État et des particuliers, la subsidiarité

Joseph Thouvenel

Échange de vues

Saint Vincent de Paul et les pauvres

Père Jean-Christophe Chauvin

Échange de vues

# Présentation de l'Académie d'éducation et d'études sociales - AES

Achevé d'imprimer par XXXXXX,  
en XXXXX 2016  
N° d'imprimeur :

Dépôt légal : XXXXXXXX 2016

*Imprimé en France*